

pas connaissance que quelqu'un s'occupe, à Montréal, de faire signer cette pétition.

C'est à se demander si réellement il existe une Association des Epiciers. Depuis un certain temps nous cherchons à réchauffer et à provoquer le zèle des membres de cette Association, nous voyons qu'il faudra encore continuer dans leur propre intérêt.

C'est, en effet, l'Association des Epiciers qui doit prendre en mains la cause des épiciers ; nul autre qu'elle ne dispose des moyens d'action propres à entraîner le mouvement nécessaire dans la lutte qui se poursuit.

Elle, et elle seule, peut faire une propagande efficace tant auprès de ses adhérents qu'auprès des épiciers qui ne font pas encore partie de l'Association.

On n'a rien à refuser à un confrère qui vient demander aide et protection au profit de la corporation.

Ceux là même qui ne vendent pas les produits dont les pharmaciens prétendent avoir le monopole seront heureux de mettre leur nom au bas d'une pétition réclamant, pour leurs confrères dans l'embarras, une liberté qu'ils auraient toujours dû posséder.

C'est le moment d'agir. Déjà les pharmaciens sont moins unis qu'autrefois pour le maintien du privilège inouï dont ils jouissent. Parmi eux, quelques-uns ne veulent pas continuer la lutte et sont ennemis des poursuites qui ont été dirigées contre les épiciers et les marchands de produits chimiques et de médicaments brevetés; nous en connaissons

Montréal. De plus, on nous écrit de Québec que sur 15 pharmaciens, 6 seulement font cause commune avec les monopoleurs, les autres, e'est-à-dire les deux-tiers moins un, ont refusé de répondre à l'appel de

leurs collègues, voulant rester neutres dans le débat.

La cause de la liberté finit toujours par triompher, il y faut quelquefois du temps, mais on peut hâter le moment du triomphe en se donnant un peu de peine et de travail.

A l'œuvre donc et que la session présente nous délivre du privilège odieux des pharmaciens !

### La dette publique des différents Etats

On répète avec une certaine complaisance qu'une grosse dette publique n'est point une mauvaise chose pour une grande nation, que l'on peut constater au contraire qu'elle marche généralement de pair avec la prospérité du pays. Nous nous permettrons de ne pas partager cet avis : ces emprunts faits par les gouvernements alimentent des dépenses absolument improductives, et il n'en faut pas moins que le contribuable sorte de sa poche chaque année une forte somme pour payer les intérêts des dettes contractées.

La France vient à la tête de tous les pays du monde pour l'importance de sa dette, qui dépasse \$6,000,000,000. Après elle, mais assez loin, vient la Grande-Bretagne, qui ne doit à ses créanciers que \$3,200,000,000 environ : encore consacre-t-elle chaque année de fortes sommes à l'amortissement de cette dette. Nous trouvons ensuite l'Autriche Hongrie, qui offre presque le même chiffre que le Royaume-Uni, quoiqu'elle soit bien moins florissante ; puis la Russie, un pays neuf pourtant, et qui doit déjà près de \$3,000,000,000 ; l'Italie la suit de très près. Au sixième rang vient l'Espagne, au septième sont les Etats-Unis, et terminons par l'Allemagne, dont la dette n'est que de \$400,000,000 à peu près.